



## PLACEMENTS FRANKLIN TEMPLETON

De : Société de Placements Franklin Templeton  
Communications d'entreprise : Amie Lauder, 416 957-6560  
franklintempleton.ca

---

### **Franklin Templeton lance le programme de frais simplifiés à l'intention des épargnants au Canada**

*Une nouvelle tarification concurrentielle dès l'admissibilité initiale récompense les placements plus importants tout en simplifiant l'accès aux frais réduits*

**TORONTO, le 12 septembre 2016** – La Société de Placements Franklin Templeton a annoncé aujourd'hui une proposition d'amélioration visant à simplifier la structure de tarification de ses produits qui entrera en vigueur à l'automne, sous réserve de l'obtention des documents d'information auprès des organismes de réglementation.

« Lorsque nous avons consulté les courtiers et les conseillers de partout au pays pour savoir de quelle manière nous pourrions simplifier le fait de faire affaire avec nous, nous avons déterminé que notre structure de tarification était l'un des domaines clés qui seraient avantagés par un remaniement », a déclaré Duane Green, directeur général, Canada, pour la Société de Placements Franklin Templeton. « Le nouveau programme de frais simplifiés que nous avons lancé vise à rendre la vie plus facile aux conseillers lorsque vient le temps de recommander la série de fonds la plus appropriée. Les épargnants en profiteront, puisqu'ils en auront plus pour leurs placements. »

Le nouveau programme de [frais simplifiés](#) de Franklin Templeton présentera plusieurs caractéristiques pour les conseillers et les épargnants, y compris un placement minimal moins élevé pour certaines séries, un soutien étendu à la conformité des courtiers, des conventions simplifiées de dénomination des séries et une harmonisation de la tarification des catégories d'actif. De plus, il facilitera l'amalgamation des actifs familiaux grâce au regroupement de comptes.

« Notre programme de frais simplifiés propose une structure de frais fixes qui permet aux épargnants de profiter de meilleurs frais sans devoir effectuer de nombreuses substitutions ou distributions sur les frais de gestion », a affirmé Dennis Tew, chef des opérations pour le Canada, Société de Placements Franklin Templeton. « Les conseillers et les épargnants peuvent être assurés de bénéficier de la meilleure tarification offerte grâce à notre nouveau programme de frais simplifiés. »

De plus, à compter du 3 octobre 2016, il sera plus simple de profiter des solutions avec rémunération sous forme d'honoraires de Franklin Templeton en raison de l'ajout des séries M et W pour une sélection de fonds communs de placement et les options d'achat.

Plus précisément, les principales caractéristiques du programme de frais simplifiés pour les épargnants admissibles incluent ce qui suit :

#### **Un seul montant de frais fixes combiné à des montants minimaux accessibles**

La nouvelle tarification reconnaît et récompense les montants de placement plus élevés en mettant en place des frais fixes concurrentiels à partir de 100 000 \$ pour les comptes avec rémunération sous forme d'honoraires et à partir de 200 000 \$ pour les comptes avec rémunération sous forme de commissions, sans montant

minimal pour les comptes gérés. Pour les comptes avec rémunération sous forme de commissions, ces frais fixes s'appliquent sur les actifs jusqu'à 2,5 millions de dollars, des réductions additionnelles des frais étant offertes à 2,5 millions de dollars et à plus de 5 millions de dollars, ce qui fait que les frais de Franklin Templeton figurent parmi les plus concurrentiels dans le secteur. De plus, tant pour les comptes avec rémunération sous forme d'honoraires que pour les comptes avec rémunération sous forme de commissions, les conseillers pourront regrouper les comptes liés des épargnants ainsi que les comptes des membres d'une même famille afin qu'ils puissent atteindre plus rapidement les montants minimaux requis pour profiter des frais réduits.

### Soutien à la conformité des courtiers

À compter de décembre, tant les conseillers avec rémunération sous forme de commissions que les conseillers avec rémunération sous forme d'honoraires des séries A et F et leurs versions assorties d'un remboursement de capital recevront automatiquement des avis lorsqu'un client sera admissible à une série dont les frais sont moins élevés, et ce, sur une base mensuelle. S'ils le jugent adéquat, les conseillers avec rémunération sous forme de commissions peuvent transférer des clients dans les séries applicables à frais moins élevés en tout temps. Pour les conseillers avec rémunération sous forme d'honoraires, les substitutions entre séries se feront automatiquement pour les clients qui y sont admissibles à partir de décembre 2016, sous réserve de l'obtention d'une dispense auprès des organismes de réglementation.

### Simplification de la dénomination des séries M, R, S et W

À partir du 3 octobre 2016, les conventions de dénomination des séries de fonds utiliseront des caractères multiples pour souligner les principales caractéristiques des séries en fonction de l'anglais : « P » pour les frais préférentiels (*preferred pricing*), « F » pour rémunération sous forme d'honoraires (*fee-based*) et « T » pour efficacité fiscale (*tax-efficiency*). La série M deviendra la série PF pour montrer qu'il s'agit de la version assortie de frais préférentiels de la série F. Le nom de chaque série offrant un remboursement en capital comportera dorénavant la lettre T (pour efficacité fiscale, ou *tax-efficiency* en anglais).

Type de compte	Placement minimal	Pas de remboursement de capital		Remb. de capital	
		Existant	À partir du 3 octobre 2016	Existant	À partir du 3 octobre 2016
Rémunération sous forme de commissions	500 \$	A		T	
	200 000 \$	O		R	OT
Rémunération sous forme d'honoraires	500 \$	F		S	FT
	100 000 \$	M	PF	W	PFT

### Harmonisation de la tarification entre les séries M, W, O et R

Afin d'offrir des frais simplifiés, tant pour les modèles de rémunération sous forme de commissions que pour les modèles de rémunération sous forme d'honoraires, nous apportons des changements aux séries M et W de certains fonds. Ces changements seront implantés au moyen d'une combinaison d'ajustements aux frais de gestion ou aux frais d'administration à taux fixe, ou aux deux.

À partir du 30 novembre 2016, les épargnants de 29 fonds offrant les séries M et W verront leurs frais de gestion ou d'administration à taux fixe, ou les deux, changer. Parmi ces fonds, l'ensemble des frais des épargnants dans les séries M et W de 21 fonds diminueront ou resteront les mêmes à la suite des modifications apportées aux frais. Dans les huit autres fonds, soit la Catégorie de société équilibrée canadienne Franklin Bissett, la Catégorie de société canadienne de dividendes Franklin Bissett, la Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett, le Fonds de revenu mensuel et de croissance Franklin Bissett, le Portefeuille de catégorie de société de croissance équilibrée Franklin Quotientiel, la Catégorie de société américaine de revenu mensuel Franklin, la Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin et la Catégorie de société internationale d'actions Templeton, le total des frais de la plupart des épargnants dans la série M augmentera en moyenne de 0,01 %; ceux des épargnants dans la série M de la Catégorie de société internationale d'actions Templeton verront une hausse de 0,05 %. Toutefois, même lorsqu'il y a une augmentation du total des frais, les frais de la série demeureront concurrentiels par rapport à ceux de fonds semblables sur le marché canadien. Le comité d'examen indépendant de ces fonds a examiné les modifications de frais et conclu qu'elles se traduiraient par un résultat juste et raisonnable pour les épargnants des séries en question.

Les modifications de frais sont précisées dans la liste ci-dessous, et un avis juridique les expliquant sera envoyé par la poste aux épargnants le ou vers le 28 septembre 2016.

FONDS	FRAIS ACTUELS			NOUVEAUX FRAIS		
	Frais de gestion	Frais d'administration	Total	Frais de gestion	Frais d'administration	Total
Fonds mondial de petites et moyennes sociétés Franklin	0,75 %	0,30 %	<b>1,05 %</b>	0,90 %	0,15 %	<b>1,05 %</b>
Fonds de revenu élevé Franklin	0,65 %	0,21 %	<b>0,86 %</b>	0,70 %	0,10 %	<b>0,80 %</b>
Fonds européen Franklin Mutual	0,75 %	0,28 %	<b>1,03 %</b>	0,80 %	0,15 %	<b>0,95 %</b>
Catégorie de société mondiale Découverte Franklin Mutual	0,75 %	0,33 %	<b>1,08 %</b>	0,80 %	0,15 %	<b>0,95 %</b>
Fonds de revenu stratégique Franklin	0,65 %	0,21 %	<b>0,86 %</b>	0,70 %	0,10 %	<b>0,80 %</b>
Catégorie de société américaine de revenu mensuel Franklin	0,65 %	0,19 %	<b>0,84 %</b>	0,70 %	0,15 %	<b>0,85 %</b>
Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin	0,65 %	0,19 %	<b>0,84 %</b>	0,70 %	0,15 %	<b>0,85 %</b>
Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin	0,65 %	0,28 %	<b>0,93 %</b>	0,75 %	0,15 %	<b>0,90 %</b>
Fonds mondial équilibré Templeton	0,65 %	0,23 %	<b>0,88 %</b>	0,70 %	0,15 %	<b>0,85 %</b>
Fonds mondial d'obligations Templeton	0,65 %	0,22 %	<b>0,87 %</b>	0,70 %	0,10 %	<b>0,80 %</b>
Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert)	0,65 %	0,22 %	<b>0,87 %</b>	0,70 %	0,10 %	<b>0,80 %</b>
Catégorie de société de croissance Templeton	0,60 %	0,35 %	<b>0,95 %</b>	0,80 %	0,15 %	<b>0,95 %</b>
Fonds de croissance Templeton, Ltée	0,60 %	0,35 %	<b>0,95 %</b>	0,80 %	0,15 %	<b>0,95 %</b>
Catégorie de société internationale d'actions Templeton	0,55 %	0,35 %	<b>0,90 %</b>	0,80 %	0,15 %	<b>0,95 %</b>
Portefeuille de catégorie de société de croissance équilibrée Franklin Quotientiel	0,65 %	0,24 %	<b>0,89 %</b>	0,75 %	0,15 %	<b>0,90 %</b>
Portefeuille de catégorie de société de revenu équilibré Franklin Quotientiel	0,60 %	0,20 %	<b>0,80 %</b>	0,65 %	0,15 %	<b>0,80 %</b>
Portefeuille de catégorie de société d'actions diversifiées Franklin Quotientiel	0,65 %	0,35 %	<b>1,00 %</b>	0,80 %	0,15 %	<b>0,95 %</b>
Portefeuille de catégorie de société de revenu diversifié Franklin Quotientiel	0,63 %	0,17 %	<b>0,80 %</b>	0,65 %	0,15 %	<b>0,80 %</b>
Portefeuille de catégorie de société de croissance Franklin Quotientiel	0,65 %	0,25 %	<b>0,90 %</b>	0,75 %	0,15 %	<b>0,90 %</b>
Catégorie de société équilibrée canadienne Franklin Bissett	0,60 %	0,19 %	<b>0,79 %</b>	0,65 %	0,15 %	<b>0,80 %</b>
Catégorie de société canadienne de dividendes Franklin Bissett	0,65 %	0,22 %	<b>0,87 %</b>	0,75 %	0,15 %	<b>0,90 %</b>
Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett	0,65 %	0,23 %	<b>0,88 %</b>	0,75 %	0,15 %	<b>0,90 %</b>
Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin Bissett	0,45 %	0,15 %	<b>0,60 %</b>	0,50 %	0,10 %	<b>0,60 %</b>
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	0,45 %	0,15 %	<b>0,60 %</b>	0,50 %	0,10 %	<b>0,60 %</b>
Fonds d'obligations de sociétés Bissett	0,45 %	0,15 %	<b>0,60 %</b>	0,50 %	0,10 %	<b>0,60 %</b>

Catégorie de société de revenu de dividendes Franklin Bissett	0,70 %	0,16 %	<b>0,86 %</b>	0,70 %	0,15 %	<b>0,85 %</b>
Catégorie de société d'énergie Franklin Bissett	0,65 %	0,35 %	<b>1,00 %</b>	0,85 %	0,15 %	<b>1,00 %</b>
Fonds de revenu mensuel et de croissance Franklin Bissett	0,60 %	0,19 %	<b>0,79 %</b>	0,65 %	0,15 %	<b>0,80 %</b>
Catégorie de société d'orientation américaine Franklin Bissett	0,65 %	0,28 %	<b>0,93 %</b>	0,75 %	0,15 %	<b>0,90 %</b>

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site [franklintempleton.ca](http://franklintempleton.ca) ou communiquer avec Amie Lauder, Communications d'entreprise, au 416 957-6560.

### **Placements Franklin Templeton**

Franklin Resources, Inc. [NYSE: BEN] est une entreprise mondiale de gestion de placements connue sous le nom de Placements Franklin Templeton. Placements Franklin Templeton fournit des services de gestion de placements à l'échelle nationale et internationale à des clients de détail ainsi qu'à des investisseurs institutionnels et au secteur des fonds souverains dans plus de 180 pays. Grâce à ses équipes spécialisées, la société possède une expertise dans toutes les catégories d'actifs – y compris les fonds d'actions, les fonds à revenu fixe, les solutions alternatives et les solutions personnalisées. Les plus de 600 professionnels en placement de la société sont appuyés par son équipe internationale intégrée de professionnels de la gestion du risque et son réseau mondial de pupitres de négociation. La société a son siège social en Californie et compte des bureaux dans 35 pays et plus de 65 ans d'expérience en placement. Au 31 juillet 2016, son actif géré s'élevait à plus de 739 G\$ US, soit plus de 965 G\$ CA.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site [franklintempleton.ca](http://franklintempleton.ca) ou communiquer avec Franklin Templeton à l'aide de [Twitter](https://twitter.com/FTI_Global) (@FTI\_Global) et lire le blogue [Beyond Bulls & Bears](#), qui présente les perspectives offertes par les professionnels du placement de Franklin Templeton de par le monde.

*Copyright © 2016. Placements Franklin Templeton. Tous droits réservés.*